

Objet : Liminaire CFDT au CHSCT ministériel

Madame la Présidente,

Cette instance qui devrait prioritairement traiter de la prévention et des conditions de vie au travail des agents est devenue un lieu suranné d'absence d'anticipation, de prises de parole interminables, des boycotts. Le peu de concret qui puisse se dégager de ce magma n'est que trop rarement appliqué par les directions du ministère.

Nous en appelons à la responsabilité de chacun pour que le CHSCTM joue pleinement son rôle au sein du ministère au bénéfice de ses agents. L'objectif commun de chacun de ses membres doit être de s'emparer de tous les sujets permettant d'assurer de meilleures conditions de vie au travail à chaque agent de ce ministère.

C'est ce que nous souhaitons faire notamment au travers de la note d'orientation pour 2021 qui reste encore trop technocratique et pas assez proche des réalités du terrain. Nous partageons totalement ses objectifs : consolider la démarche de prévention, placer l'organisation du travail au cœur de la prévention, prévenir les risques liés au télétravail. En revanche, une fois de plus nous avons de gros doutes quant à l'effectivité de son application par les directions.

De même la convention passée avec l'ANACT semble aller dans la bonne direction, et nos premiers échanges avec l'ANACT le confirment. Mais son contenu encore une fois ne donne pas assez de place aux agents et à leurs avis, ni aux réalités du terrain.

La CFDT Finances fait donc seule le choix de continuer à porter ses propositions afin d'améliorer la vie des agents du ministère, et espère être enfin entendue.

Les représentants CFDT au CHSCTM
Amandine Tormento et Bernard Damothe